Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20260325-20260304DE-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT
**Séance du 21 mars 2026**
10 heures

**PRESENTS** : LE BEGUEC Marilyse, DERRIEN Frédéric, MONNIER Sylvie, GUINTRAND Guillaume, BOËTTEZ Adeline, JEGOU Gaël, BLANCHARD Magalie, MAHE Jean-Claude, BONNET Cécile, PENICAUD Marc, COMBE Caroline

**Absent(s)/excusé(s)** :
**Secrétaire de séance** : BOËTTEZ Adeline
**Date de la convocation** : 16 mars 2026

## 2026-03-04 Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.
**Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

**Commission d'appel d'offres et ouverture des plis** :

Titulaires : LE BEGUEC Marilyse (Présidente), DERRIEN Frédéric, MAHE Jean-Claude

Suppléants : BLANCHARD Magalie, GUINTRAND Guillaume, PENICAUD Marc.

**Membres titulaires**
Nombre de votants : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11
Bulletins blancs ou nuls : 2 Sièges à pourvoir : 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 3.67

| | Voix | Attribution au quotient | Attribution au plus fort reste | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| **Liste 1 :** | 11 | 3 | 0 | 3 |

**Proclame** élus les membres titulaires suivants :
A : LE BEGUEC Marilyse (Présidente) B : DERRIEN Frédéric C : MAHE Jean-Claude D
**Membres suppléants**
Nombre de votants : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11
Bulletins blancs ou nuls : 2 Sièges à pourvoir : 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 3.67

| | Voix | Attribution au quotient | Attribution au plus fort reste | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| **Liste 1 :** | 11 | 3 | 0 | 3 |

**Proclame** élus les membres suppléants suivants :
A : BLANCHARD Magalie B : GUINTRAND Guillaume C : PENICAUD Marc

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire,
Marilyse LE BEGUEC

